

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

***Cosidays.com sous les projecteurs. Le site e-tourism est nominé pour la nuit de Favori's parmi les 6 meilleures créations de sites 2009.***

*La place de marché touristique Cosidays.com, lancée courant de l'été 2009, a été nominée dans la catégorie « Favoris du Jury » pour la création de site, un événement organisé par la FEVAD.*

**Paris, 4 novembre 2009.** Tout juste quelques mois après son ouverture, Cosidays.com se distingue dans la création de site et participera à la Nuit des Favori's 2009, visant à récompenser les meilleurs sites de vente en ligne.

L'originalité et le côté novateur du site ont séduit les membres du jury pour qu'à l'issue d'une première sélection de sites e-commerce, Cosidays soit finalement retenu parmi les nominés de la catégorie « Favoris du Jury ».

« Nous sommes très heureux d'être présents aux côtés des plus grands acteurs du e-commerce et de représenter un nouvel axe de développement pour le secteur du tourisme en ligne » indique Laurent van Hamme, fondateur de la société. « Cette nomination par la Fevad est un signe fort de l'intérêt porté à notre concept visant à replacer le client au centre de la démarche internet » ajoute-t-il.

Bénéficiant des dernières avancées en terme de e-marketing 2.0, le site permet aux internautes de rédiger des demandes similaires à des appels d'offres, qui sont ensuite mises à disposition des professionnels adhérents du site.

Ces derniers peuvent consulter la base de données clients et se mettre en relation avec les prospects ayant rédigé une demande correspondant à leur offre.

Cosidays dispose d'un algorithme permettant de calculer le bon niveau de correspondance entre l'offre et la demande.

Développée et commercialisée par la société Smokon !, Cosidays est la première plateforme de ce type, disponible en français et en anglais.



Le service est entièrement gratuit pour effectuer une demande de séjour.

### **A propos de la Nuit des Favor'i 2009**

Lancés en 2007 à l'occasion des 50 ans de la Fevad, les Favor'i du e-commerce se sont rapidement imposés comme le prix de référence du e-commerce aussi bien pour les e-marchands, que pour les internautes.

Ce Prix, qui récompense les meilleurs sites de vente en ligne a pour objectif d'encourager et de promouvoir l'excellence et la satisfaction client dans le domaine de l'e-commerce, de mettre en avant les nouveaux sites qui émergent ou les meilleures pratiques qui s'affirment mais aussi, de valoriser la créativité, l'innovation et l'éthique au service de la qualité et de la performance des sites. A travers son palmarès, ce Prix unique offre une vision professionnelle mais également grand public de cet univers, comme le souligne Marc Lolivier, Délégué Général de la Fevad sur le site <http://www.favori2009.com>. Le jury est présidé par Jacques Antoine Granjon, Président de vente-privee.com.

### **Informations pratiques**

Accueil du site : <http://www.cosidays.com>

Editeur : Smokon ! SARL

Accueil pro : <http://www.cosidays.com/professional.php>

Présentation pro : <http://www.youtube.com/watch?v=WFltixoPm6U>

Présentation client : <http://www.youtube.com/watch?v=ZIESvQwmlUE>

Paiement : CB / MasterCard (offre gratuite d'essai)

Langues : Anglais / Français

Des visuels peuvent être téléchargés à l'adresse :

<http://www.cosidays.com/bookmark.php>

Contact : Laurent van Hamme au +33 (0)6 09 95 31 35

Email : [presse@cosidays.com](mailto:presse@cosidays.com)

*Cosidays™ est une marque déposée de la société SMOKON !, spécialisée dans la réalisation de projets internet, télécom et etourism. La société a été fondée et est dirigée par Laurent van Hamme, anciennement VP Marketing chez Orange Business*



*Services, ex-directeur e-Business chez Neuf Cegetel et par Philippe Colin, anciennement directeur des technologies de l'information pour KPMG Peat Marwick et CSC.*